

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF : ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Objectif : Sur demande du Conseil Municipal ou en auto-saisine réfléchir sur des sujets de société et faire des propositions pour le bien vivre à Merindol.

Constitution : Son président nommé par le maire est **Christian CHABALIER**.

Il est entouré d'autres élus : **François DARBON** et **Nadine PERIN** (qui représentent la majorité) et **Joël FRITZ** et **Bruce BREPSON** (pour l'opposition).

Viennent s'ajouter **5 citoyens** qui ont répondu à l'appel lancé à la population : **Jean-Louis BERTE**, **Dominique DESCHAMPS**, **Amandine FAGES**, **Christiane GUIRAUD**, **Marc GUIRAUD**.

Trois définitions pour mémoire :

***Ethique** : Réflexion fondamentale de tout peuple, afin d'établir ses normes, ses limites, ses devoirs, en fonction des valeurs universelles qui vont dans le sens de l'épanouissement de l'humanité.*

*De cette réflexion sort un code de conduite qui constitue la **déontologie**.*

***Démocratie participative** : Forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision.*

Rôle et modalités de fonctionnement :

- Le fonctionnement est régi par une charte inspirée de la charte des élus et par les valeurs défendues par l'association Anticor. Chaque participant pourra l'amender et devra la signer.
- L'état d'esprit requis est le respect de tous les points de vue et la bienveillance dans les échanges, au-delà de tout clivage.
- Tous les sujets proposés pourront être abordés.
- Le conseil municipal pourra saisir le conseil consultatif et requérir son avis sur un point particulier.
- La fréquence des réunions est trimestrielle et les membres peuvent interagir par courriel entre-temps.

Une remarque soulevant une question :

- Nous observons que la composition du comité n'est pas le reflet de la société locale, que ce soit au niveau du sexe, de l'âge ou des catégories socio-professionnelles. D'où la question : Comment faire pour mobiliser d'avantage les citoyens ?

Quelques idées ont émergé :

- Proposer des projets participatifs
- Favoriser les décisions citoyennes pour le bien vivre ensemble.

Habitants de Mérindol vous pouvez interpellier les membres du comité pour faire part de vos idées, vos questions ou vos ressentis.

La secrétaire de séance : Nadine PERIN